Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 50 (1866)

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IX.

QUELQUES MOTS

SUR LES

BROUILLARDS.

La position de Neuchâtel au pied du Jura et au bord d'un lac, l'étendue de son horizon que la chaîne des Alpes borne à une grande distance, sont des conditions favorables aux observations météorologiques et en particulier à celles qui se rapportent à la transparence de l'atmosphère. C'est ce qui m'a engagé à faire pendant plusieurs années une série d'observations sur le hâle (brouillard sec), dont j'ai consigné les résultats dans un mémoire sur la constitution de l'atmosphère qui a été publié en 1847.

En combinant ces observations avec celles que l'on peut faire dans le laboratoire sur les gaz, j'ai été conduit à considérer cet état de transparence imparfaite de l'air comme étant dû non seulement à la suspension de matières solides, mais aussi parfois à un état particulier des gaz, que j'ai appelé « *Etat nuageux.* »

Pour plusieurs gaz, on peut constater cet état nuageux

à des distances très grandes de leur point de condensation. Ainsi l'oxigène le revêt fréquemment, quoique ce gaz n'ait pas encore pu être liquéfié (1).

Ce fait a pu paraître étrange à certaines personnes qui ne voient pas comment on admettrait que des gaz puissent être opaques et que, bien plus, le même gaz puisse dans certains cas perdre la transparence qu'il a dans des circonstances ordinaires.

Cependant l'analogie peut nous amener à cette conclusion, car il y a des solides et des liquides qui sont opaques et d'autres transparents; d'ailleurs il y a des gaz colorés; en outre, chacun admet qu'il n'y a aucun corps parfaitement diaphane et on ne fait pas de difficulté à regarder l'air comme imparfait sous ce rapport.

Ce sont ces considérations, jointes à l'intérêt que présente l'étude des brouillards, que nous avons chaque année avec une persistance remarquable, qui m'ont engagé à recueillir des faits pour avancer la solution de la question suivante :

Quel est l'état de l'eau dans le brouillard et dans les nuages?

A cet égard les physiciens sont partagés d'opinion; les uns admettent que l'eau est à l'état de gouttelettes pleines d'une extrême petitesse, ce qu'on pourrait appeler de la poussière d'eau; tandis que d'autres croient que l'eau est à l'état vésiculaire; y aurait-il place pour une troisième manière de voir: celle de regarder l'eau qui constitue certains brouillards comme de la vapeur dans un état particulier analogue à l'état nuageux dont j'ai parlé plus haut?

Les conséquences de ces diverses opinions sont différentes; pour n'en citer qu'une, je ferai remarquer que dans les deux premiers cas (vésicule ou poussière d'eau), le brouillard ne se produira que lors de la sursaturation

(1) Voir mon mémoire sur la constitution de l'atmosphère. 1847.

de l'air, mais dans la troisième l'eau pourra se constituer à l'état nuageux sans cette condition, et même sans que l'air soit saturé, ce qui justifierait l'assertion de quelques physiciens qui pensent que l'air n'est pas toujours saturé d'eau pendant l'existence de toutes ces espèces de brouillards.

En outre, comme l'état nuageux de l'oxigène dans le hâle est accompagné d'électricité, il en pourrait être de même de l'eau; on aurait là un élément de plus pour expliquer certains phénomènes ou propriétés que présentent les brouillards.

Pour résoudre cette question, le mieux serait d'étudier directement le brouillard en déterminant par des expériences suivies la quantité d'eau contenue dans l'air au moment du brouillard. Une série de dosages donnerait certainement des renseignements de la plus grande importance; c'est là un travail que je m'étais proposé dès longtemps, mais que les circonstances ne m'ont jamais permis d'exécuter. J'espère qu'il sera entrepris par d'autres personnes; il conduira certainement à des conséquences nombreuses pour les progrès de la météorologie.

Dans l'absence d'expériences directes, j'ai cru qu'on arriverait à quelques données en consultant les observations météorologiques. C'est dans ce but qu'en mai 1856 j'ai présenté à la Section des sciences naturelles de Neuchâtel (voir 4me volume des Bulletins), un mémoire sur les relations qui existent entre la température du brouillard et celle du lac, et que aujourd'hui je prends la liberté de communiquer à la Section de Physique deux notes, l'une sur le nombre et la température du brouillard, et l'autre sur la répartition de la chaleur dans des brouillards d'une certaine étendue.

Les observations que je vais discuter sont tirées des 2 volumes manuscrits renfermant les observations météorologiques faites à Neuchâtel depuis 1753 à 1782, soit

pendant 30 années consécutives, presque sans lacunes. L'auteur de ces observations, aujourd'hui inconnu, notait la hauteur du baromètre, celle du thermomètre, les vents, l'état du ciel 3 fois par jour, le matin à 7 ou 8 heures, l'après-midi à 2 heures et le soir à 10 heures; le soin avec lequel ces notes sont écrites et les réflexions qui les accompagnent annoncent un homme intelligent et exact, qui inspire la confiance. Cependant elles laissent à désirer au point de vue des renseignements sur la bonté des instruments et sur leur emplacement; à cet égard, il n'y a que des indications vagues et insuffisantes. C'est ainsi qu'il n'est jamais parlé de la vérification du zéro du thermomètre employé ni des dimensions du calibre du tube. Dès lors on ne peut pas tirer de ces observations des conséquences à l'abri de tout reproche, mais en existe-t-il de telles aujourd'hui, où l'on opère avec des instruments perfectionnés et comparés et ne doit-on pas toujours les considérer comme des données plus ou moins approximatives?

D'ailleurs, si nous ne connaissons pas l'étendue des erreurs, nous en connaissons du moins le sens probable puisque le relèvement du zéro dans les thermomètres est un fait constant dont l'influence est de donner des nombres un peu trop grands pour les températures au-dessus de 0°, et un peu trop petites pour les températures au-dessous de 0. (1)

---

(1) Je dois ajouter que les observations primitives donnent les températures en degrés Fahrenheit, je les ai transformées en degrés centigrades pour la commodité des lecteurs français, qui sont plus familiarisés avec cette graduation.

TABLEAU N° 1.

Résumé

du nombre des brouillards, rangés d'après leur

température (centigrade) observés à Neuchâtel pendant les années 1753-1782, soit pendant 30 ans.

Nombre des brouillards.	Température du brouillard.	Nombre des brouillards.	Température du brouillard.
1	— 13.3	57	3.3
2	— 11.7	59	3.9
1	— 11.1	53	4.4
1	— 10.6	39	5.0
2	— 10.0	38	5.6
1	— 9.4	40	6.1
5	— 8.9	45	6.7
5	— 8.3	21	7.2
6	— 7.8	39	7.8
10	— 7.2	39	8.3
14	— 6.7	28	8.9
9	— 6.1	22	9.4
17	— 5.6	19	10.0
10	— 5.0	19	10.6
14	— 4.4	19	11.1
16	— 3.9	18	11.7
20	— 3.3	18	12.2
36	— 2.8	18	12.8
43	— 2.2	17	13.3
54	— 1.7	10	13.9
59	— 1.1	5	14.4
72	— 0.6	11	15.0
67	— 0.0	6	15.6
82	+ 0.6	6	16.1
54	1.1	1	16.7
80	1.7	5	17.2
90	2.2	4	17.8
63	2.8	1	18.3
		2	18.9

TABLEAU N° 2.

Nombre et température des brouillards observés à Neuchâtel pendant les années 1753 à 1782, d'après les mois de l'année et les heures de l'observation, soit pendant 30 ans.

	8 heures du matin.		2 heures du soir.		10 heures du soir.		
	Nombre des brouillards.	Température moyenne du brouillard.	Nombre des brouillards.	Température moyenne du brouillard.	Nombre des brouillards.	Température moyenne du brouillard.	Température moyenne mensuelle de l'air, calculée sur les 30 ans.
Janvier	196	—1,8	86	—0,2	37	—1,4	—0,5
Février	146	+0,5	63	+3	28	+0,3	2,3
Mars.	38	4,2	3	8	1	0	5,8
Avril.	15	11	—	—	—	—	10,3
Mai	8	11	—	—	—	—	14,8
Juin	3	13	—	—	—	—	18,4
Juillet	1	15	—	—	—	—	20,2
Août.	9	16	—	—	1	18	19,9
Septembre. . .	45	13,5	2	17,5	—	—	16,6
Octobre. . . .	173	9	32	15	7	8	10,7
Novembre . . .	141	5,1	50	6,9	22	4,7	5,6
Décembre . . .	224	0,4	118	1,8	44	0,3	2,1
Nombre total :	999		354		140		10,5, moyenne annuelle des 30 ans.

Suite du Tableau N° 2.

Le nombre total des brouillards observés pendant les 30 années est de 1493

Température moyenne du brouillard . . . . . 3° C.

Le plus grand nombre des brouillards (90) a été observé à la température de . . . . . 2° 2

On n'a pas observé de brouillards au-dessous de . . . . . —13°

On n'a pas observé de brouillards au-dessus de . . . . . +19°

Voir le tableau N° 1.

L'année la plus abondante en brouillard a été 1779, qui en a eu . . . . . 95.

L'année la moins abondante en brouillard a été 1753, qui en a eu . . . . . 9.

Le nombre moyen annuel des brouillards est de 50, répartis comme suit :

Janvier. . . .	10,6
Février. . . .	7,9
Mars	1,4
Avril	0,5
Mai	0,3
Juin.	0,1
Juillet	—
Août	0,3
Septembre . .	1,6
Octobre . . .	7,1
Novembre . .	7,1
Décembre. . .	12,9

Chacun tirera de ces tableaux des conclusions variées. Je me borne à faire ressortir le fait que dans notre climat et pour la ville de Neuchâtel le nombre maximum (90) des brouillards a sa température un peu au-dessus de 0 et tout près de + 2°.

Les résultats auraient sans doute été différents pour d'autres climats et dans d'autres pays. Cependant, il est très remarquable que la hauteur des nuages suivant les saisons vienne à l'appui des chiffres donnés plus haut et en reçoive une explication toute naturelle.

On comprend en effet, que les nuages se formeront de préférence dans les circonstances les plus favorables à leur existence : or, une de ces conditions paraît être d'après le tableau n° 1 une température déterminée. C'est donc dans les points où se rencontre cette température que l'on trouvera le plus souvent les nuages. En été, il faut s'élever à une hauteur beaucoup plus grande qu'en hiver pour atteindre + 2° ; dès lors, les nuages seront élevés en été et bas en hiver.

Un second fait non moins significatif nous montre l'influence de la température sur le nombre des brouillards observés dans les divers climats. On sait, en effet, que dans les pays chauds les brouillards sont à peu près inconnus et n'ont jamais une longue durée, tandis que, dans les pays froids le nombre et la persistance des brouillards sont un fait irrécusable.

Il me paraît enfin que l'existence des glaciers et leur étendue sont liées d'une manière intime avec les faits que nous révèlent les observations qui précèdent (1).

(1) Voir mon Mémoire sur la transformation de la neige en glaciers et un travail de M. De la Rive sur le même sujet.

H. LADAME, *professeur*.

NOTE

sur la distribution de la chaleur à différentes hauteurs dans le brouillard.

Le fait si remarquable des inversions de température avec la hauteur, qui a été signalé par plusieurs météorologistes, s'explique naturellement lorsque l'atmosphère est agitée et que des courants en sens opposés se superposent. Dans de pareilles conditions, on n'est point surpris de voir une distribution de chaleur pour ainsi dire arbitraire. Il n'en est pas de même lorsque l'atmosphère est calme : la température devrait s'y répartir, semble-t-il, dans la hauteur, d'après une loi qui ne donnerait pas lieu aux inversions signalées. Cependant on a remarqué, qu'à l'époque des brouillards qui couvrent la plaine Suisse sans interruption et par un temps calme, pendant un grand nombre de jours, les lieux placés au-dessus du brouillard, ont généralement une température plus élevée que la plaine.

Ces faits m'engagèrent à rechercher quelle était la température du brouillard dans les différentes parties de son épaisseur. La montagne de Chaumont qui domine Neuchâtel au Nord, m'offrait un moyen facile de faire les observations.

Ce fut le 30 décembre 1852, que muni d'un baromètre (pour mesurer les hauteurs) et d'un thermomètre sensible, je m'élevai sur la pente de la montagne jusqu'au dessus de la limite supérieure du brouillard. Voici le résumé de ces observations, telles qu'elles sont insérées dans le 3e volume des Bulletins de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel, page 30.

La température de l'air au bord du lac était de . . . . . 4°,75 C.
La température de l'air à 180 mètres de hauteur . . . . . 4° C.
La température de l'air à 255 mètres, limite supérieure du brouillard . . . . . 3°,50 C.

La première et la seconde de ces observations donnent une diminution d'un degré pour 240 mètres de hauteur; la première et la troisième une diminution d'un degré pour 200 mètres.

Au-dessus du brouillard, la température était notablement plus élevée que dans aucun point de son épaisseur.

A sa limite supérieure, le brouillard était dense, coulant et mouillait le sol.

Ces faits, du minimum de température près de la limite supérieure du brouillard, et la précipitation de celui-ci à l'état d'eau et de givre, sont corroborés par l'observation suivante.

Lorsque les brouillards persistants dont j'ai parlé plus haut se dissipent, il n'est pas rare de voir à mi-côte une bande blanche de givre, recouvrant les arbres et s'étendant le long de la montagne; au-dessus et au-dessous de cette bande la forêt ne porte aucune trace de l'existence antérieure du brouillard.

Ce fait me paraît prouver avec évidence :

1° Qu'à la limite du brouillard, la température est plus basse qu'ailleurs, puisque l'eau du brouillard s'y condense en neige.

2° Que dans ces mêmes points le brouillard se dépose.

Au premier abord, la liaison de ces faits paraît simple, car, chacun comprend que c'est là où la température est la plus basse, que la sursaturation est la plus grande et que le brouillard est dans les conditions les plus favorables pour se résoudre en pluie ou en neige. Mais on peut

faire à cette manière de voir une objection, c'est qu'il y a des brouillards qui mouillent (pour nous servir de l'expression vulgaire) et d'autres qui ne mouillent pas, quoique ces derniers soient souvent plus épais et plus denses que les premiers.

La sursaturation et une température basse ne sont donc pas toujours suffisantes pour que le brouillard soit coulant. Il faut un troisième élément qui, suivant moi, est l'électricité.

On sait que le sol est toujours négatif, si donc un brouillard est aussi négatif, il sera repoussé par le sol et ne le mouillera pas ; si au contraire, il est positif, il sera attiré et deviendra coulant.

Dans le cas qui nous occupe, il y a un fait qui peut servir à étayer cette manière de voir. En effet, nous avons dit qu'à la limite supérieure du brouillard, on avait une température minimum ; dans ces points le brouillard se trouve donc placé entre deux couches d'air, l'une supérieure et l'autre inférieure qui ont toutes deux une température plus élevée que lui.

En rapprochant ce fait de cet autre, tiré des phénomènes thermo-électriques, que : quand un corps donne de la chaleur à un corps voisin, celui-ci devient positif, tandis que ce premier prend l'électricité négative ; ne peut-on pas conclure que le brouillard deviendra positif dans sa couche supérieure, puisqu'il reçoit de la chaleur des deux côtés. En conséquence, il sera attiré par le sol négatif, ce qui le rendra coulant.

Il n'en serait pas de même, si la température des couches atmosphériques allait constamment en diminuant à mesure que la hauteur augmente ; alors chaque couche donnant aux couches supérieures la chaleur qu'elle reçoit des couches inférieures, les deux actions électriques

se compenseront, et les circonstances seront moins favorables pour charger d'électricité positive le brouillard qui aura dès lors moins de chance d'être coulant.

En résumé, et en revenant à notre point de départ où nous nous posions la question de savoir quel est l'état que revêt l'eau dans l'atmosphère, lorsqu'elle en trouble la transparence, il nous paraît que les faits cités prouvent que cet état est lié intimément avec les lois qui font dépendre la précipitation des vapeurs de leur température, et que la vapeur d'eau ne fait pas partie de ce groupe de gaz, qui peuvent se constituer à l'état nuageux à des distances assez considérables de leur point de condensations.

H. LADAME, *professeur*.

X.

NÉCESSITÉ DE PUBLIER

UNE

ÉDITION COMPLÈTE DES ŒUVRES DU GRAND HALLER.

Messieurs.

C'est le 16 octobre 1708 qu'est né à Berne sous une bien frêle enveloppe, un des génies les plus remarquables qu'ait produit l'espèce humaine. Cet enfant, forcé dès ses jeunes ans par sa mauvaise santé de renoncer aux jeux et aux amis de son âge, demanda le bonheur à l'étude. A quatre ans il expliquait aux domestiques de la maison, les touchantes histoires que nous rapporte en foule l'ancien Testament. Possédé du désir de s'instruire, il notait tout ce qui frappait sa précoce imagination, écrivait à neuf ans un vocabulaire hébreu et grec, dont tous les mots étaient discutés et composés avec une merveilleuse intelligence, se créait une grammaire chaldéenne et extrayait des ouvrages de Bayle et de Moreri, la bio-

graphie de 2000 hommes célèbres. L'enfant était absorbé par l'étude au point que les personnes qui l'entouraient déclaraient qu'il ne serait jamais bon à rien. Bientôt il fut en butte à toute espèce de mauvaises plaisanteries; mais les moqueries, sans action sur son caractère d'airain, ne firent qu'aiguiser son envie d'apprendre. Au collége, il voulait dépasser tous ses condisciples, et, à 9 $^1/_2$ ans, écrivait en grec tous les devoirs qu'il devait faire en latin; c'est alors qu'il se voua à la poésie et écrivit jusqu'à 16 ans une quantité vraiment prodigieuse de morceaux dans lesquels se reflète en plein l'état de son cœur sensible et de son âme élevée.

A 14 ans, en 1722, il rejettait, après les avoir victorieusement combattues, les théories matérialistes en usage à cette époque et soutenait que le monde créé par Dieu n'existait que par un effet de sa toute puissante volonté. Sa santé, de plus en plus chancelante, lui fit quitter à cette époque les travaux scolaires; il employa ses loisirs à écrire dans plusieurs langues qu'il possédait déjà à fond, une foule de poésies que sept ans plus tard il brûla, parce qu'elles lui semblaient trop imparfaites.

En 1723, notre héros partit pour Tubingue, où il étudia la botanique et la médecine, et où il soutint avec le plus grand éclat, une thèse sur la salivation; c'est dans cette ville que poursuivant ses études poétiques, il composa sa célèbre et si gracieuse hymne au matin. Dégoûté par le grossier matérialisme qu'affichaient les étudiants de cette ville, notre jeune savant se rendit en 1725 à Leyde, où il fit la connaissance du célèbre Boerhaave, parvenu alors à l'apogée de sa gloire. Dans cette ville paisible, il composa son fameux travail sur les leçons de ce maître illustre et s'occupa spécialement de botanique. Il se mit à voyager, entama des relations avec la plupart des savants du nord de l'Allemagne, fût reçu docteur en 1727,

à l'âge de 19 ans. Il visita Londres, et vint étudier à Paris, sous Ledrau, l'anatomie humaine, et à Bâle, les mathématiques sous l'immortel Bernouilli. De cette dernière ville, il parcourut à pied toute la Suisse et y fit une immense collection de végétaux, de minéraux et d'observations de tous genres. L'admirable beauté de la plupart des sites de notre patrie bien aimée, aiguillonna encore sa verve poétique, au point qu'il se décida à livrer en 1731 à la presse, ses premiers essais, qui le firent connaître comme le réformateur de la littérature allemande. C'est surtout au poème des Alpes qu'il dut son immense réputation; car, traduit en latin, en français, en anglais et en italien, il eut l'honneur de 22 éditions en allemand. De 1732 à 1776, il donna 11 éditions de ses œuvres poétiques, dont M. Wyss a publié en 1828 une réimpression, qui prouve à quel point est grand l'intérêt qui s'y rattache.

En 1732 il vint à l'âge de 24 ans, pratiquer la médecine à Berne, où il fut mal accueilli, et donna des leçons d'anatomie dans un amphithéâtre créé sous sa direction. Il s'attacha à simplifier la composition des remèdes et commença au chevet de ses malades l'immense collection d'expériences qui lui servirent de base pour ses nombreuses publications postérieures.

En 1734, l'Université d'Upsal le nomma membre de son Académie des sciences, distinction flatteuse à laquelle ne tardèrent pas à s'associer toutes les autres Universités d'Europe. Tous ces hommages ne l'empêchèrent pas d'être repoussé comme médecin de l'hôpital de l'Isle parce qu'il était poète; mais on lui donna la place de bibliothécaire de la ville de Berne, qu'il remplit avec son habileté ordinaire, et dont il organisa rapidement les belles collections de livres, manuscrits et médailles.

Appelé en 1736 par Georges II à Gœttingue pour y oc-

cuper la triple chaire d'anatomie, de chirurgie et de botanique, il y resta 17 ans, sans cesse occupé à des recherches sur toutes les branches des sciences naturelles, qui achevèrent de jeter le plus brillant éclat sur son nom, devenu cosmopolite, et lui méritèrent l'attention du monde entier et les récompenses de la plupart des souverains. L'empereur d'Autriche, François Ier, le créa baron, le roi de Prusse, Frédéric le Grand, l'appela à Berlin, ne lui demandant que d'habiter sa capitale; mais l'immense génie dont nous esquissons à grands traits l'histoire, prenant pour ce qu'elles valaient toutes ces minces distinctions, revint à Berne en 1753 occuper la place de membre du Conseil souverain, qui lui avait été confiée en 1745, puis fut nommé gouverneur de l'hôtel du Sénat, préfet d'Aigle, et enfin directeur des salines de Bex. Il termina à 69 ans, et à Berne, sa magnifique carrière le 12 décembre 1777, en s'endormant paisiblement dans la pleine jouissance de toutes ses immenses facultés intellectuelles.

Comme homme d'état, il rendit de grands services à sa patrie; quoique aristocrate par principes, il était libéral dans la pratique, et savait se faire aimer de ses subordonnés.

A Berne, il publia sa grande histoire des plantes helvétiques, puis en 1750 ses essais politiques, son traité de physiologie qui a servi de base à cette science qu'il a en réalité créée, ses bibliothèques d'anatomie, de médecine, de botanique, que personne n'a encore osé continuer. Tous ces fruits d'un travail et d'une érudition vraiment gigantesques lui valurent des appels réitérés à Berlin, à Gœttingue et à St-Pétersbourg, auxquels le Gouvernement de Berne alarmé ne put répondre qu'en mettant son citoyen le plus illustre *en réquisition perpétuelle pour*

le service de la république, hommage qu'aucun homme jusqu'à lui n'avait reçu, et qu'après lui personne ne mérita.

En 1775, et déjà à bout de forces, notre héros reprend la plume pour défendre contre les attaques de Voltaire la divinité de la Bible, et il le fait avec une force et une logique qui laissent sans réplique le philosophe de Fernex.

Le 17 juillet 1777, Joseph II, qui était venu en Suisse pour le voir, disait en le quittant : « Voilà un homme « comme j'en ai peu connu ; il a le génie allié à la vertu ; « quelle richesse, quelle dignité dans ses paroles ; quel « dommage que la perte d'un aussi grand homme soit « prochaine. »

La mort de notre célèbre compatriote fut un immmense évènement ; tous les peuples s'associèrent pour célébrer en prose et en vers, cette carrière si utilement remplie, et aujourd'hui, où tout s'use et s'oublie si vite, on cherche en vain dans un ouvrage d'histoire fort répandu, et qui a la prétention de représenter fidèlement le mouvement intellectuel du siècle passé, quelque chose sur l'influence exercée par cet immense génie sur les sciences et les lettres au XVIIIe siècle ; il n'en mentionne pas même le nom. Est-ce à nous Suisses à consacrer cet oubli par un coupable silence? Non Messieurs ; car il n'y a que la Suisse qui ait possédé un savant auquel de son vivant on ait donné le nom de grand, et ce savant était Albert de Haller ; la Suisse a élevé des statues à ses libérateurs politiques, elle n'a rien fait encore pour son plus grand génie ; admiration, reconnaissance, patriotisme, tout nous pousse donc à élever un monument impérissable à la mémoire du grand Haller, et ce monument ne peut être qu'une collection complète de ses œuvres. Cet immense travail, proposé en 1834 par M. le profes-

seur Valentin, repris en 1848 par quelques professeurs de l'Académie de Neuchâtel, a toujours échoué, parce qu'aucun libraire n'a voulu s'en charger ; il est digne de la Société Helvétique des Sciences Naturelles, à laquelle j'ose le remettre, avec la ferme confiance que personne mieux qu'elle ne saura le mener à bonne fin.

Neuchâtel, 30 juillet 1866.

Dr SACC.